



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre juin à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :

Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Anne GALLO, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Josette DESVIGNES

Pouvoirs :

Monsieur Michel BONNEAU donne pouvoir à Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

Absents :

Monsieur Abdelkrim MAY, Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Madame Manuela ROMERO est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

Techniques Urbanisme

**D2025_44 SYDESL TRAVAUX D'INVESTISSEMENT – ÉCLAIRAGE PUBLIC
– IMPASSE DES CHÊNES - MISE A JOUR PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur Abdelkrim MAY, 6ème adjoint explique que, suite au dernier Conseil Municipal, la Commune a reçu un courrier du SYDESL informant que les travaux de renouvellement de l'éclairage public prévus impasse des Chênes sont éligibles au Fonds Vert à hauteur de 30% du total HT. Il convient donc d'ajuster le plan de financement initialement prévu comme suit :

En €	Montant HT	Participation SYDESL/ Fonds Verts	Contribution TORCY
Travaux	12 079,39	3 623,82	8 455,57

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2025-005 du 09 avril 2025, portant approbation du Budget Principal 2025;

Vu la délibération n°2025-039 du 6 mai 2025 SYDESL TRAVAUX D'INVESTISSEMENT – ÉCLAIRAGE PUBLIC –IMPASSE DES CHÊNES, validant le projet selon un premier plan de financement;

Considérant la nécessité de procéder à ces travaux d'éclairage publics et de gestion du réseau électrique ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le plan de financement du projet en intégrant la participation SYDESL/Fonds verts à hauteur de 3623.82€ ;

Entendu le rapport de Monsieur Abdelkrim MAY, 6ème adjoint, et sur sa proposition ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'ACCEPTER et DE VALIDER** le projet de travaux susvisé selon le financement proposé ;

Article 2 : **DE DEMANDER** l'intervention du SYDESL, sur la base du dossier référencé ci-dessus ;

Article 3 : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents afférents ;

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (17 voix Pour).

Le Maire,
Philippe PIGEAU




Manuela ROMERO,
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le2 5 JUIN 2025.....
et publié, affiché ou
notifié le2 5 JUIN 2025.....
Le Maire,


